



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Le PLAN de RELANCE de L'ÉCONOMIE

en MIDI-PYRÉNÉES



Dès septembre 2008, devant l'ampleur de la crise financière, le gouvernement est intervenu massivement pour soutenir les établissements bancaires et les entreprises, notamment les PME premier employeur des Français.

Le **4 décembre 2008**, à Douai, le Président de la République a présenté un **Plan de relance** exceptionnel de l'économie d'un montant de 26 milliards d'euros.

La priorité a été donnée à l'**investissement** pour « soutenir l'activité d'aujourd'hui et préparer la compétitivité de demain ».

Le **2 février 2009**, le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires a décliné **concrètement**, région par région, ce Plan de relance en validant une liste de plus de 1000 projets à fort impact économique et social, capables par un démarrage rapide de **consolider l'activité et de protéger les emplois**.

Le Plan de relance de l'économie fait partie d'un tout qui s'inscrit dans une série d'initiatives plus larges prises par le gouvernement pour soutenir la croissance, l'emploi et les revenus des plus modestes avec par exemple :

- le renforcement de l'indemnisation du chômage partiel pour permettre aux entreprises de franchir le cap sans se séparer d'une main d'oeuvre qualifiée et compétente.
- le renforcement du dispositif FNE-formation pour orienter les entreprises vers la formation de leurs salariés pendant cette période de baisse d'activité.
- la revalorisation des prestations sociales (minimum vieillesse...)
- la création du RSA, anticipé dès avril 2009, par le versement de la prime exceptionnelle de solidarité active de 200 €.

En complément de ces dispositifs, le Président de la République a annoncé le **15 juillet dernier** un ensemble de mesures en faveur de **l'emploi et de la formation des jeunes**. Des moyens importants (1,3 Md €) seront investis pour aider 500 000 jeunes.

Remarquable par l'ampleur de ses mesures, le Plan doit mobiliser et fédérer tous les acteurs économiques ; la rapidité de sa mise en œuvre accroîtra son efficacité.

Au printemps 2009, la déclinaison des mesures du Plan de relance en Midi-Pyrénées était estimée à **600 M €**, dont un effort exceptionnel d'investissements de l'Etat de 77 M €.

A la fin du mois de septembre 2009, l'enveloppe du Plan atteint plus de **930 M €** avec une augmentation significative des investissements de l'Etat de plus de **16,757 M €**, les portant ainsi à 93 M €.

Grâce à la **mobilisation active** de tous les acteurs institutionnels et des partenaires économiques de Midi-Pyrénées, ce Plan s'est rapidement mis en place. Toutes les mesures sont désormais opérationnelles et tous les projets lancés :

- les crédits d'investissements disponibles localement dès le printemps 2009 sont au 15 septembre engagés à 70%,
- 4900 logements sociaux ont été financés,
- 411 M € ont été mobilisés pour le soutien aux entreprises,
- 221 M € supplémentaires ont été versés au titre du FCTVA aux 1454 collectivités de la région qui ont conventionné avec l'Etat en s'engageant à réaliser en 2009 un volume d'investissements au moins égal à la moyenne des 3 années précédentes.

LA RELANCE EN QUELQUES CHIFFRES

Midi-Pyrénées

93,440 M € pour les infrastructures et investissements de l'Etat et des grands opérateurs publics.

76,5 M € au titre du Ministère de la Défense (commandes publiques de matériels aux entreprises du secteur « aéronautique et espace » implantées en Midi-Pyrénées).

221,355 M € de FCTVA supplémentaire versés à ce jour aux collectivités territoriales en 2009. Celles-ci se sont engagées, en contre-partie, à réaliser **1,173 M €** d'investissements supplémentaires par rapport à la moyenne des investissements de 2004 à 2007.

23 à 25 M € pour le logement.

411,714 M € pour le soutien de la trésorerie des entreprises.

102,439 M € au titre de l'aide aux familles modestes et aux travailleurs précaires et pour le soutien à l'emploi.

Sur l'ensemble de l'année 2009, les mesures activées par l'Etat au titre du plan de relance atteindront un total de près de 930 M € en Midi-Pyrénées (852 M € hors commandes du Ministère de la Défense)

LA RELANCE EN QUELQUES CHIFFRES

Haute-Garonne

20,948 M € pour les infrastructures et investissements de l'Etat et des grands opérateurs publics.

76,5 M € au titre du Ministère de la Défense (commandes publiques de matériels aux entreprises du secteur « aéronautique et espace » implantées en Midi-Pyrénées).

122,55 M € de FCTVA supplémentaire ont déjà été versés aux collectivités territoriales en 2009. Celles-ci se sont engagées, en contre-partie, à réaliser **657 M €** d'investissements supplémentaires par rapport à la moyenne des investissements de 2004 à 2007.

10 M € estimé pour le logement.

214,35 M € pour le soutien aux entreprises :

32,6 M € pour la solidarité et soutien à l'emploi.

Sur l'ensemble de l'année 2009, les mesures activées par l'Etat au titre du plan de relance atteindront en Haute-Garonne un total de 476 M € (400 M € hors commandes du Ministère de la Défense)

FICHES THÉMATIQUES

SOMMAIRE

Fiche n°1 – Un effort exceptionnel d'investissement de l'Etat

Fiche n°2 – Le soutien à l'investissement des collectivités

Fiche n°3 – Des moyens supplémentaires en faveur du logement

Fiche n°4 – Le soutien aux entreprises

Fiche n°5 – La solidarité et le soutien à l'emploi

UN EFFORT EXCEPTIONNEL D'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT 93,440 M € au 15/09/09

L'essentiel :

Face au ralentissement économique, l'État accélère en 2009 la réalisation des grands programmes d'équipement contractualisés ou non ainsi que la rénovation de son propre patrimoine

Cet effort exceptionnel d'investissement comporte également de nouveaux projets, prêts à être lancés mais qui n'avaient pas pu être financés jusqu'à présent.

Au 15 septembre 2009, l'ensemble des projets engagés ou en cours d'engagement recensés à ce stade en Midi-Pyrénées mobilise une contribution supplémentaire de l'État de 93,440 M€ (hors investissements défense) au profit de chantiers dont les premiers ont effectivement démarré à la mi-mars.

Le détail des investissements soutenus par l'Etat :

Infrastructures routières 11 558 690 €	Entretien préventif des chaussées – RN 124 Dému-Espas	1 155 000 €
	Entretien préventif des chaussées – A 64 Longages-Muret	1 100 000 €
	Entretien routier : renouvellement des engins d'exploitation	1 201 799 €
	Entretien routier : équipements et signalisation	101 891 €
	Rénovation RN 124 – Auch-Aubiet	4 000 000 €
	Déviations d'Ax les Thermes	4 000 000 €
Voies ferrées 6 330 000 €	Régénération voie ferrée Castres-Mazamet	6 330 000 €
Voies navigables Canal du Midi 970 000 €	Ouvrages de protection des digues : travaux bief 1 bis à Montech	200 000 €
	Sécurité et accès des usagers : sécurisation des écluses, pontons d'attente, garde-corps, bollards	240 000 €
	Modernisation et restauration des méthodes d'exploitation, rénovation d'écluses (écluse de descente en Tarn à Moissac. Remplacement de l'écran des filtres à Toulouse-Port de l'embouchure...)	290 000 €
	Matériel roulant - remplacement (véhicules + 10 ans, grues hydrauliques)	165 000 €
	Crédits Tempête	75 000 €
Aménagement du territoire 6 180 929 €	Aéroport de Rodez-Marcilhac	400 000 €
	Pôle CBS – INPT Chimie autrement (31)	1 000 000 €
	Hôtel d'entreprises (32)	300 000 €
	Zone d'activités Biars sur Cère (46)	300 000 €
	Ecluse de Touzac (46)	500 000 €
	Accélération du paiement de 74 opérations déjà engagées	3 680 929 €

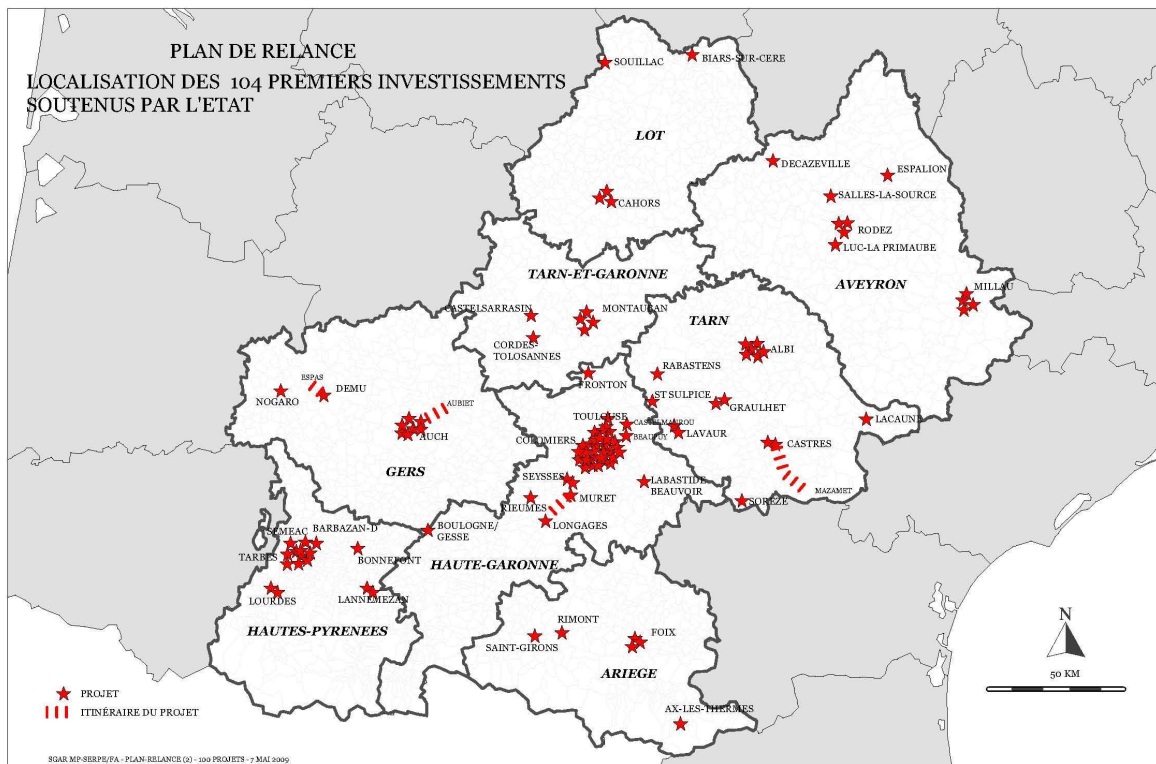
Santé 14 342 084 €	Création d'1 unité malades difficiles à Albi (81)	10 000 000 €
	Equipements de sécurisation de 23 établissements psychiatriques	1 485 160 €
	Création de 33 chambres d'isolement	1 600 924 €
	Aménagement de 19 chambres d'isolement	425 000 €
	Construction de 2 unités de vie au FAM de Bonnefont (65)	831 000 €
Enseignement supérieur et recherche 16 879 628 €	Mise en sécurité des établissements universitaires	6 950 628 €
	Terrain de sports synthétique sur le campus de l'INPT (31)	450 000 €
	Logement étudiants : réalisation du tripode B aile 1 de Rangueil (31)	1 010 000 €
	Logement étudiants : réalisation du tripode C aile 1 de Rangueil (31)	2 245 000 €
	Plan de numérisation des écoles rurales (1 ^{ère} tranche pour 175 écoles en Midi-Pyrénées – 2 ^{ème} tranche en cours de répartition par académie)	1 224 000 €
	Plan Campus (études – crédits 2009)	5 000 000 €
Grandes entreprises publiques 15 992 520 €	La Poste : amélioration de l'accueil ; construction et rénovation de bâtiments selon les normes de développement durable : 28 opérations	7 300 000 €
	EDF (barrages, centrales, plan aléas)	8 692 520 €
Patrimoine du Ministère de la justice 4 173 100 €	Rénovation des établissements pénitentiaires : 11 opérations	1 253 100 €
	Rénovation des palais de justice : 3 opérations (Toulouse, Tarbes et Montauban)	790 000 €
	Lancement anticipé des quartiers de courte peine : construction d'un CSL à Seysses (31)	2 130 000 €
Préservation du patrimoine et restauration des monuments historiques 1 695 000 €	Cathédrale de Rodez (12)	500 000 €
	Cathédrale d'Albi (81)	200 000 €
	Palais de la Berbie à Albi	70 000 €
	Hôpital Marchant (31)	60 000 €
	Hôtel de Sambucy (12)	40 000 €
	Abbaye de Sorèze (81)	120 000 €
	Escalier monumental d'Auch (32)	300 000 €
	Abbaye de Belleperche (82)	360 000 €
	Eglise de Rabastens (81)	45 000 €
Etat exemplaire : patrimoine immobilier de l'Etat 7 613 281 €	32 opérations (rénovation thermique, mise aux normes, accessibilité aux personnes)	6 313 281 €
	Audits énergétiques	1 300 000 €
Patrimoine Défense	Rattrapage d'entretien & immobilier	7 530 000 €

D'autres dispositifs mobilisés au niveau national bénéficient à Midi-Pyrénées :

- L'Etat a engagé 76,5 M € d'investissements supplémentaires dans le domaine de la défense (affectation non publique)
- La Caisse des Dépôts et Consignations a réservé une enveloppe de 8 Mds € sur les fonds d'épargne, destinée être prêtée, au côté des banques, aux sociétés porteuses de projet et aux collectivités locales qui cofinancent les projets. Au cas par cas, l'État pourra intervenir pour garantir partiellement les emprunts des grands projets sous un plafond maximum de 8 Mds€, afin que ceux-ci puissent trouver plus facilement des financeurs et payer un taux d'intérêt moins élevé.

LOCALISATION DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS PAR L'ÉTAT

DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE



LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS**FCTVA : 221 355 578 M €****Investissements supplémentaires générés : 1 172 793 552 M €**L'essentiel :

Les collectivités territoriales sont des acteurs majeurs de l'investissement public.

C'est pourquoi l'Etat a décidé de soutenir leurs investissements par une mesure exceptionnelle.

Le système retenu se veut simple. Il consiste à reverser de façon anticipée le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) dû sur les investissements 2008 des collectivités dont les dépenses d'investissement s'accroîtront en 2009 par rapport à la moyenne des 4 années de 2004 à 2007.

1454 collectivités de Midi-Pyrénées ont souscrit à cette mesure.

La mobilisation des collectivités de la région Midi-Pyrénées :

Département	Nbre de conventions signées	Total des investissements 2009	dont investissements supplémentaires générés par le Plan	FCTVA supplémentaire généré par le Plan (versé au 15/09/09)
Ariège	119	112 863 670 €	50 295 028 €	6 426 204 €
Aveyron	168	237 143 013 €	81 596 481 €	22 401 929 €
Haute-Garonne	285	1 715 190 581 €	656 934 758 €	122 551 119 €
Gers	237	147 523 060 €	54 228 295 €	11 237 651 €
Lot	165	153 809 125 €	69 172 808 €	10 626 606 €
Hautes-Pyrénées	220	181 742 915 €	77 194 944 €	11 181 301 €
Tarn	183	288 938 305 €	127 698 663 €	22 910 948 €
Tarn et Garonne	77	142 212 990 €	54 835 050 €	14 019 820 €
TOTAL	1 454	2 979 423 659 €	1 172 793 552 €	221 355 578 €

UN EFFORT EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DU LOGEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ
entre 23 et 25 M € (hors mesures de défiscalisation, prêts à taux 0 et éco prêts)

L'essentiel :

Pour soutenir la construction de logements et venir en aide aux ménages, l'État met en place les mesures nouvelles suivantes :

Un programme exceptionnel de construction de logements locatifs sociaux en 2009 :

- Objectif supplémentaire de financement de 600 logements s'ajoutant à l'objectif initial de production de 4600 logements locatifs sociaux.
- Poursuite de l'opération exceptionnelle d'acquisition de logements en "vente en état futur d'achèvement" initiée fin 2008 suite à la crise de l'immobilier. Le programme attendu en Midi Pyrénées est l'acquisition d'environ 1100 logements essentiellement situés dans l'agglomération toulousaine.

La relance de l'accession sociale à la propriété

- Doublement du montant du prêt à 0% (en 2009) pour l'achat de logements neufs par des personnes réalisant une première accession
- Augmentation du nombre de logements pouvant bénéficier du dispositif Pass foncier et soutien exceptionnel de l'Etat aux Collectivités Territoriales en vue de les inciter à mettre en place le dispositif : en Midi Pyrénées, l'objectif est de 1 700 Pass Foncier en 2009

L'accélération des projets de rénovation urbaine avec un complément de crédits ANRU de l'ordre de 2 432 894 M€

L'amélioration de la performance énergétique des logements existants (dans la suite du "Grenelle de l'environnement)

- Création de l'éco-prêt à 0% : il est destiné à aider les particuliers à améliorer la performance de leur logement (distribution du prêt par les réseaux bancaires)
- Subventions de l'ANAH à destination des propriétaires occupants de ressources modestes en vue de travaux d'économie d'énergie (5.9 M€ de crédits en 2009) cumulables avec l'éco-prêt 0%
- Création de l'éco-prêt "logement social" à 1.9% destiné à la réhabilitation thermique des logements sociaux les plus consommateurs d'énergie

L'amplification de la lutte contre l'habitat indigne et humanisation des structures d'hébergement

- Augmentation des dotations à destination des programmes les plus actifs en matière de lutte contre l'habitat très dégradé et insalubre (2,2 M€ en Midi Pyrénées pour la dynamisation des OPAH)
- Capacités exceptionnelles de financement pour l'humanisation des structures d'hébergement avec 80 M€ supplémentaires sur 2 ans au niveau national. En Midi-Pyrénées, le recensement des projets de rénovation est lancé depuis avril 2009.

Outre les objectifs premiers de satisfaction des besoins en logements, de lutte contre la précarité énergétique et d'amélioration de qualité des hébergements, ce volet du plan de relance a vocation à soutenir directement l'activité du secteur construction.

Le détail des mesures (au 1^{er} septembre 2009) :

<p>1- Financer de nouveaux logements sociaux en 2009 (objectifs régionaux)</p>	<p>Un programme de 600 logements locatifs sociaux supplémentaires s'ajoute à l'objectif initial de 4600 logements, soit un total de 5 200 logements, dont 1 540 logements très sociaux (PLAI).</p> <p>Les perspectives de production 2009, mises à jour à fin août 09, confirment les prévisions à fin juin d'une production de plus de 4900 logements soit 94% de l'objectif. Si elles se confirment, 2009 sera une année très exceptionnelle (en comparaison, la production 2008 avait été médiocre : seulement 72% de l'objectif atteint avec 3146 logements financés</p> <p>Pour accélérer les programmes, les 7500 premiers PLUS et les 7500 premiers PLAI financés en neuf avant le 30 juin 09 au niveau national bénéficient d'une prime de 1000 €. <u>En Midi-Pyrénées, 1 246 logements neufs (PLUS et PLAI) ont été financés.</u> Ils représentent 11% des remontées nationales (11 167 logements), soit un niveau très élevé de production en Midi Pyrénées, la prime de 1000 € ayant eu un réel effet incitateur.</p> <p>Le plan de relance pour l'économie intègre par ailleurs une opération exceptionnelle d'acquisition par des organismes HLM de logements en Vente en État Futur d'Achèvement (VEFA) auprès de promoteurs.</p> <p>Cette opération initiée en octobre 2008 prévoit au niveau national l'acquisition de 30 000 logements. Elle s'achèvera lorsque les objectifs auront été atteints.</p> <p>Les objectifs pour Midi Pyrénées ont été fixés en 2008 dans une fourchette de financement de 480 à 720 logements avec des projets d'acquisition se situant pour l'essentiel dans l'agglomération toulousaine, à l'exception près d'une perspective d'acquisition de 52 logements dans le Tarn. <u>Avec 1 500 logements financés en VEFA</u> en 2009 (9 % de la production nationale), les objectifs initiaux sont plus que doublés.</p> <p>Enfin, la relance en 2009 comprend pour Midi Pyrénées un objectif de financement de 500 logements sociaux intermédiaires ("PLS privés") réalisés par des promoteurs privés pour des investisseurs (les logements correspondants ont des loyers encadrés pour des locataires sous conditions de ressources) <u>61 logements</u> sont financés en Midi Pyrénées(352 au niveau national), soit un taux de réalisation de 12%.</p>
--	---

<p>2- Favoriser l'accession sociale à la propriété</p>	<p>Deux mesures très importantes ont été prises :</p> <p>Le montant du prêt à taux 0 % est doublé en 2009 pour l'achat de logements neufs pour une première accession à la propriété.</p> <p>Le nombre de PTZ neufs accordés au 1er trim. 09 est quasi stable par rapport au dernier trimestre 08 : 702 au lieu de 691 (avant relance). La même tendance est observée au niveau national. A noter que le nombre de PTZ délivré pour l'ancien a baissé d'environ 10% (en Région et en moy. Nat.)</p> <p>Le Pass Foncier porté par le 1%, les collectivités territoriales et l'État est encouragé en 2009. Ce dispositif permet aux accédants de bénéficier d'une TVA à 5.5%, du prêt à 0% et d'une aide du 1% sous réserve de contribution d'une collectivité territoriale à hauteur de 3 000 à 5 000€ suivant les zones.</p> <p><u>En 2009</u> l'aide demandée aux collectivités territoriales sera réduite à 2 000€ par logement grâce à une aide exceptionnelle de l'État de 1 000 à 3 000 € par logement</p> <p>En Midi Pyrénées, 1 700 Pass Foncier pourront être financés (2,9 M d'euros réservés)</p> <p>Ce dispositif jusqu'à présent réservé au logement individuel est ouvert aux logements collectifs par la loi de mobilisation pour le logement du 25 mars 2009.</p> <p>271 intentions de Pass Foncier ont été identifiées selon le dispositif initial (réservé au logement individuel). Des réunions d'information à destination des CT sont organisées dans les départements.</p> <p>Une « charte régionale » pour la promotion et le suivi du Pass Foncier" doit être signée à l'automne.</p>
<p>3- Accélérer les opérations de rénovation urbaine</p>	<p>Un financement complémentaire de 350 M€ à été mobilisé au niveau national pour débloquer les projet ralentis par des difficultés de montage financier, la prise en compte de l'augmentation des coûts de chantier, voire pour accélérer le paiement des opérations en cours.</p> <p>La région Midi Pyrénées bénéficie d'une enveloppe complémentaire de 2 432 894 M € dans ce cadre.</p> <p>9 projets retenus par l'ANRU représentent en Midi-Pyrénées un complément d'enveloppe de presque 2,5 M€ dont 0,085 M€ pour Tarbes, 1,78 M € pour Toulouse et 0,61 M €pour Montauban</p>

<p>4- Encourager les propriétaires à améliorer la performance énergétique de leur logement</p>	<p>Création de l'éco-prêt à taux zéro : Élaboré à la suite du Grenelle de l'environnement, il permet de financer jusqu'à 30 000 € de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des résidences principales (sans conditions de ressources).</p> <p>Subventions de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) aux propriétaires occupants de ressources modestes pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie (cumulables avec l'éco-prêt). 5.9M € de crédits de l'ANAH sont réservés en Midi Pyrénées pour cette mesure qui devrait concerner environ 2 950 logements en 2009 et 2010.</p> <p>Au 31 aout, <u>950 logements ont été financés</u> (32% de l'objectif) et 2,5 M€ engagés (42% de l'objectif).</p>
<p>5- améliorer la performance énergétique des logements</p>	<p>Création de l'éco-prêt logement social (à la suite du Grenelle de l'environnement) ce prêt à taux fixe de 1.9% est destiné au financement de la réhabilitation énergétique des logements les plus consommateurs d'énergie du parc HLM :</p> <p><u>État du parc</u> : les premiers résultats (communiqués le 23 juin) d'une enquête USH/ARPE sur la qualité du patrimoine HLM régional montrent que la part de logements classés E, F ou G est 2 fois moindre qu'en moyenne nationale</p> <p><u>Financements</u> : les dispositifs d'aides complémentaires aux organismes HLM sont calés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Feder : ouverture à la classe D - Région: calage du dispositif sur l'éco-prêt - Palulos énergétique : principes définis en comité de suivi du PCS, fin avril 09 (nécessité d'une aide équivalente d'une CT) <p><u>Projets</u> : la mise au point des projets conduisent à un démarrage lent, malgré l'intérêt des opérateurs</p>
<p>6- lutter contre l'habitat indigne, grâce aux aides de l'ANAH</p>	<p>50 M€ de crédits (niveau national) sont destinés à augmenter les dotations à destination des programmes les plus actifs en matière de lutte contre l'habitat très dégradé et insalubre (l'enveloppe nationale est dimensionnée pour traiter 5000 logements environ)</p> <p>2,2 M € ont été réservés pour Midi Pyrénées pour ces opérations</p> <p>La répartition de l'enveloppe entre opérations programmées a été proposée au bureau du CRH du 3 juillet : les crédits réservés correspondent à 220 logements supplémentaires financés à destination de propriétaires bailleurs (PB)</p> <p>Au 31/08/09, 41 logements ont été financés (19% de l'objectif) et 0.47 M€ engagés (21% de l'objectif).</p> <p>D'une façon générale, le rythme de consommation "PB" est satisfaisant.</p>

<p>7- développer les actions en faveur de l'hébergement et des structures d'accueil</p>	<p>Avec 80 M € supplémentaires sur 2 ans, le volet « hébergement » du plan de relance permettra d'amplifier l'effort d'humanisation des structures d'hébergement engagée dans le cadre du "chantier national prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées".</p> <p>Le recensement des besoins de rénovation des structures d'hébergement est conduit par les services de l'État (DREAL, DRASS). En 2008, 17 opérations d'humanisation représentant 255 places avaient été financées.</p> <p>En 2009, un nouveau programme de travaux sera financé par l'ANAH pour les réhabilitations et par l'État pour les créations :</p> <p>- <u>recensement</u> des projets de rénovation des structures d'hébergement par enquête mensuelle conjointe Dreal Drass 35 projets recensés à fin juin représentant un nombre de place d'hébergement avant travaux de 890</p> <p><u>financement</u> : les premières opérations prêtes à financer sont passées en comité régional pour examen de demandes de dérogation aux normes (taux de subvention et taille des logements)</p>
---	--

LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES chiffré au 01/09/2009

L'essentiel :

Les mesures en faveur des entreprises allient des remboursements anticipés d'impôts (crédit impôt recherche, mensualisation de la TVA...), des réductions d'impôts (exonération totale de taxe professionnelle des investissements 2009), des garanties (OSEO pour les PME, SIAGI société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité) pour l'artisanat et le petit commerce), des prises de participations (Fonds stratégique d'investissements (FSI) et Fonds de modernisation des équipementiers de l'automobile (FMEA)), un traitement adapté des créances fiscales et la mise en place de la médiation du crédit.

Est intervenue également la suppression de l'inscription au privilège du trésor des délais de paiement accordés par l'Etat pour le règlement des dettes fiscales et sociales des entreprises dès lors que le plan de règlement qui leur a été accordé est respecté.

Les exploitations agricoles bénéficient pour leur part de mesures spécifiques consacrées à leur performance énergétique : l'arrêté préfectoral fixant les modalités de mise en œuvre des aides du PPE (enveloppe fixée à 1,020 M €) a été pris en Midi-Pyrénées le 7 avril 2009

La prime « à la casse » est versée pour toute mise à la casse d'un véhicule âgé de plus de 10 ans assortie du rachat d'un véhicule « propre » neuf.

Enfin, l'État a porté le 19 décembre dernier le montant du premier acompte de ses marchés publics de 5 à 20 %.

Le chiffrage des mesures :

411,71 M € pour la région Midi-Pyrénées

214,34 M € pour le département de la Haute-Garonne

Augmentation des capacités d'intervention d'OSEO (01/09/09)	658 bénéficiaires pour 66,328 M € de prêts, (237 dossiers en Haute-Garonne pour 41,45 M €) et 463 bénéficiaires pour 103,194 M € de garanties de prêts (166 en Haute-Garonne pour 27,084 M €)
TVA : mensualisation des remboursements (30/06/09)	71,2 M € (5 930 entreprises) dont 34,3 M € en Haute-Garonne (2 232 entreprises)
Excédents d'acomptes d'IS (accélération du remboursement) (30/06/09)	25,8 M € (1 120 entreprises) dont 15,3 M € en Haute-Garonne (535 entreprises)
Remboursement anticipé du crédit impôt recherche (30/06/09)	93,3 M € (552 entreprises) dont 65 M € en Haute-Garonne (343 entreprises)
Reports en arrière de déficits (restitution accéléré de la créance) (30/06/09)	37,4 M € (776 entreprises), dont 24,8 M € en Haute-Garonne (386 entreprises)
Nombre d'entreprises ayant sollicité avec succès le médiateur du crédit (01/09/09)	389 entreprises (sur 807), dont 148 en Haute-Garonne (sur 301 saisines)
Nombre d'entreprises ayant obtenu des plans de règlement (Finances et URSSAF) (30/06/09)	8 319 entreprises dont 3 953 en Haute-Garonne
Prime à la « casse » (17/09/09)	14,492 M € en Midi-Pyrénées dont 6,412 M € en Haute-Garonne
Plan de performance énergétique des exploitations agricoles	1,020 M € prévus pour les 6 premiers mois de 2009 et engagés en totalité au 29 juin 2009.

LA SOLIDARITE ET LE SOUTIEN A L'EMPLOI Chiffré à 102,439 M € (au 15/09/09)

L'essentiel :

Le plan de relance de l'économie comporte un volet très conséquent consacré à la solidarité nationale et à l'emploi.

Celui-ci comporte essentiellement :

- **l'aide à toute nouvelle embauche**, en CDD comme en CDI, effectuée en 2009 par les entreprises de moins de 10 salariés (dispositif « **zéro charge** »). Cette aide a pour effet d'annuler les charges patronales résiduelles au niveau du SMIC où elle représente environ 185 €/mois.
- le versement d'une **prime de solidarité active** de 200 € anticipant sur l'entrée en vigueur du RSA. En Midi-Pyrénées, son versement a été effectif à partir du 8 avril en faveur de 179 514 foyers
- l'augmentation du nombre d'autorisations **de recours au chômage partiel**, de leur durée maximale jusqu'à 1000 h/an dans les secteurs du textile et de l'automobile, du montant de la contribution de l'État et la revalorisation concomitante de l'indemnisation des salariés subissant une période d'activité réduite
- l'attribution d'une **prime exceptionnelle de 500 €** pour les travailleurs précaires. Cette prime sera versée aux personnes privées d'emploi ayant travaillé entre 2 et 4 mois dans les 28 derniers mois et qui ne peuvent bénéficier des dispositions de la nouvelle convention d'assurance chômage
- l'attribution d'une **prime de 150 €** pour les familles modestes : 132 980 familles en Midi-Pyrénées
- le versement de **200 € en bons d'achat** de services à la personne pour 75 951 personnes en Midi-Pyrénées
- le **renforcement des contrats aidés** (contrats d'avenir CAV, contrats d'accès à l'emploi CAE et contrats initiative emploi), en nombre comme en montant de leur prise en charge par l'État. Ainsi, la subvention de l'État est elle portée à compter du 1er avril 2009 à 90% pour les contrats du secteur non marchand (CAE).

Le chiffrage des mesures en Midi-Pyrénées :

102,439 M €

Aide à l'embauche dans les TPE (dispositif zéro charges patronales)	15 377 demandes acceptées au 17 août 09, correspondant à une aide Etat de 14 M €
Augmentation du recours au chômage partiel	4,3 M d'heures autorisées au bénéfice de 36 000 salariés représentant 1350 dossiers d'entreprises, mobilisant un financement Etat de 15,4 M € (15 septembre 09)
Renforcement des actions de formation	Aide de l'Etat de 2 M € (enveloppe prévisionnelle)
Prime de solidarité active : 200 €	179 514 ménages concernés, soit une aide globale de 35,902 M € , dont 81 294 ménages en Haute-Garonne (aide de 16,258 M €)
Prime de 500 € pour les travailleurs précaires	Personnes ayant travaillé entre 2 et 4 mois et inscrites comme demandeurs d'emploi entre le 01/04/09 et le 01/04/10. <i>Non chiffré : en fonction de la situation des bénéficiaires potentiels</i>
Prime exceptionnelle de 150 € pour les familles modestes (à partir de juin 2009)	132 980 familles concernées, soit une aide globale de 19,947 M € , dont 49 170 familles en Haute-Garonne (aide de 7,375 M €)
Versement de 200 € en bons d'achat à la personne (à partir de juillet 2009)	75 951 personnes et familles concernées, soit une aide globale de 15,190 M € , dont 25 521 en Haute-Garonne (aide 5,104 M €)

Au 15 septembre 2009, toutes les procédures ont été mises en place, toutes les actions ont été initiées, la grande majorité des opérations a démarré

Plusieurs sont terminées :

Infrastructures :

- L'entretien des chaussées de la RN 124 entre Dému et Espas : 1 155 000 €
- L'entretien des chaussées de l'A 64 entre Longages et Muret: 1 100 000 €

Education nationale - Universités :

- Le terrain de sports de l'Institut national polytechnique à Toulouse : 450 000 €
- La 1^{ère} tranche du plan de numérisation des écoles rurales : 1 224 000 €

Social :

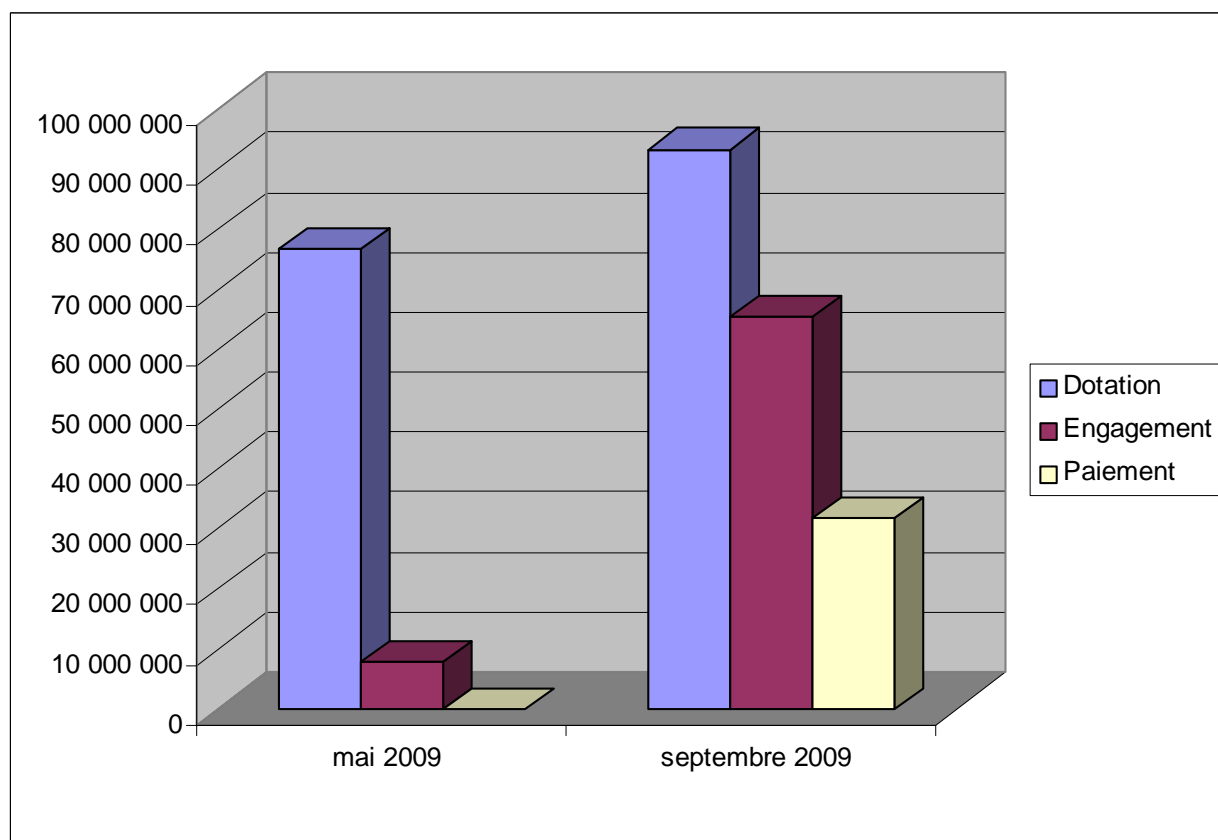
- Le Foyer d'accueil médicalisé de Bonnefont (Hautes-Pyrénées) : 831 000 €

Avancement du Plan de relance
Investissements
Au 15/09/09

Grâce à la mobilisation active de tous les acteurs institutionnels et partenaires économiques, le Plan de relance s'est rapidement mis en place en Midi-Pyrénées.

Les crédits d'investissements supplémentaires (93,440 M €) prévus par le Plan, disponibles localement dès le printemps 2009, sont au 15 septembre engagés à **70%**, le restant devant l'être avant la fin de l'année 2009.

L'enveloppe recensée au mois de mai 2009 a augmenté de façon significative (**+ 16,757 M €**). Midi-Pyrénées a bénéficié de redéploiements de crédits nationaux qui ont permis un complément d'enveloppe et la mise en place de nouvelles actions.



**Plan de relance
Fonds de compensation de la TVA
(FCTVA)**

1454 collectivités de Midi-Pyrénées ont conventionné en 2009 au titre du Plan de relance

Quelques exemples d'opération :

En Ariège :

- la réhabilitation de la maison départementale des personnes en situation de handicap, portée par le Conseil général : projet de 1 M €
- l'achèvement de l'aménagement des berges de l'Ariège pour la préparation des championnats du monde de Canoë kayak en 2010 porté par la ville de Foix : projet de 0,450 M €

En Aveyron :

- l'amélioration des chaussées de la route départementale 840, sortie Rodez en direction de l'aéroport Rodez-Marcillac, portée par le Conseil général : projet de 0,90 M €

Dans le Gers :

- la mise en sécurité et l'accessibilité de la mairie et du théâtre par la ville d'Auch : mise aux normes des bâtiments dans une optique intégrant la dimension développement durable (isolations thermiques et phoniques) : projet de 0,450 M €
- l'aménagement de l'espace Dastros porté par la commune de Saint-Clar : réhabilitation des bâtiments et espaces situés à proximité de la place Dastros dédié au poète gascon Jean-Géraud Dastros : projet de 72 435 €
- la réalisation d'un giratoire à Tirent-Pontéjac (canton de Saramon) dans un double objectif d'amélioration de la **sécurité routière** et de modernisation du réseau sur un axe fréquenté, (Auch/Samatan) accompagné d'un important volet paysager : projet de 0,200 M € portée par le Conseil général

Dans le Lot :

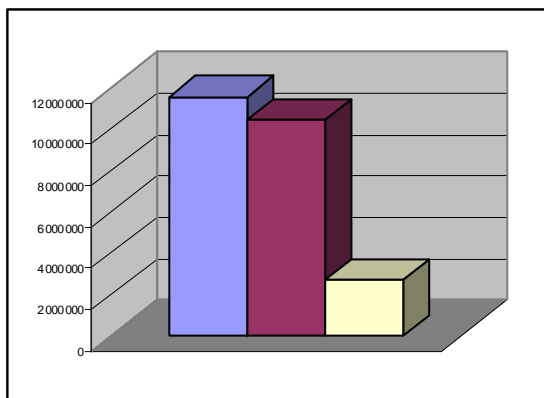
- la réalisation de l'assainissement collectif du bourg de la commune de Payrac (635 habitants) : projet de 0,250 M €
- la réalisation d'un centre culturel par la commune de Latronquière (555 habitants) : projet de 0,410 M €.

Dans le Tarn et Garonne :

- l'aménagement de la base de loisirs à Monclar-de-Quercy : équipements sportifs, digue, bassin couvert, jeux sécurisés, maison de l'enfance, porté par la commune : projet de 0,974 M €
- la requalification des rues du haut village, portée par la commune de Lauzerte : coût du projet 1,441 M €

Investissements publics Infrastructures de transport

Au 15 septembre 2009 : engagé à 93% - Payé à 15%



Routes

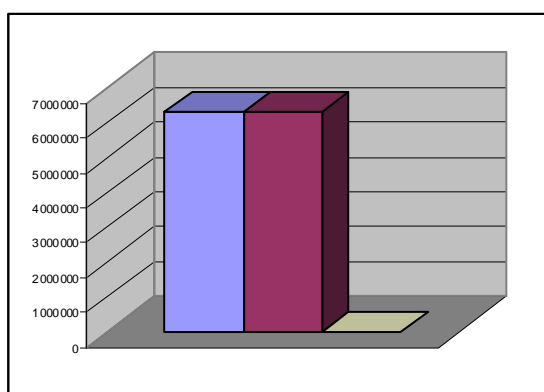
Enveloppe Plan de relance : 11,558 M €

2 opérations d'entretien des chaussées
2 opérations de modernisation des itinéraires
2 opérations d'équipements : engins d'exploitation et signalisation

Engagées à 90 %

Payées à 24 %

Les 2 opérations d'entretien des chaussées sont achevées.

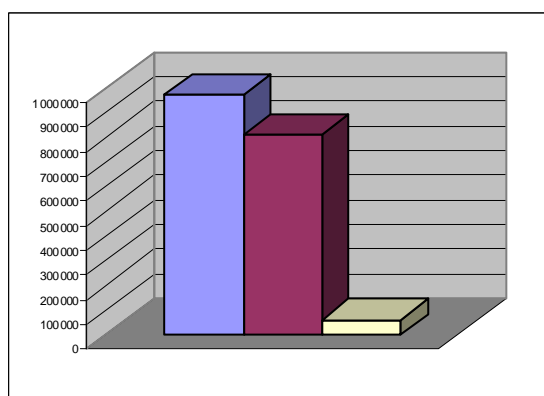


Fer

Enveloppe du Plan de relance : 6,330 M €

1 opération : la régénération de la voie ferrée entre Castres et Mazamet

Engagée à 100 %



Fluvial

Enveloppe Plan de relance : 0,970 M €




4 sous-actions :

- protection des digues
- sécurité & accès
- modernisation des exploitations
- matériel roulant
- crédits tempête

Engagées à 83 %

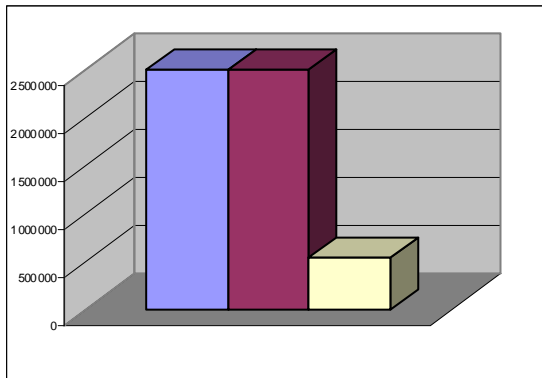
Payées à 7 %

Légende :

	Enveloppe Plan de relance
	Engagements
	Paiements

Investissements publics Investissements territoriaux

Au 15 septembre 2009 : engagé à 100% - Payé à 68 %



Investissements territoriaux (nouvelles opérations)

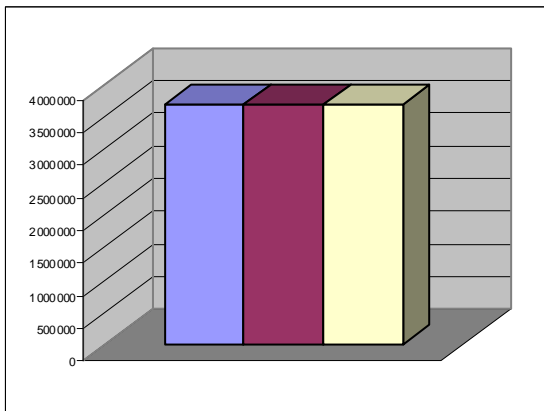
Enveloppe Plan de relance : 2,5 M €

5 opérations :

- INPT- Chimie autrement (31)
- aéroport Rodez-Marcillac (12)
- hôtel d'entreprises (32)
- écluse de Touzac (46)
- zone artisanale de Biars sur Cère

Engagée à 100 %

Payée à 22 %






Investissements territoriaux (dette)

Enveloppe du Plan de relance : 3,680 M €

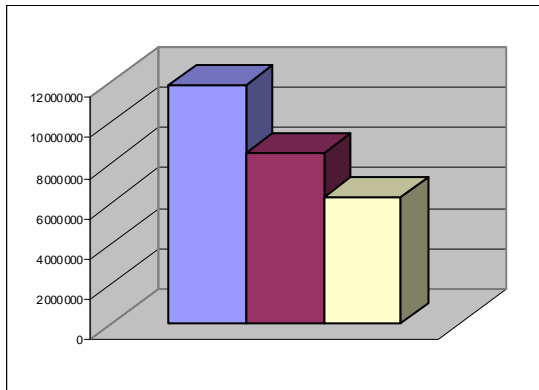
Payée en totalité

Légende :

	Enveloppe Plan de relance
	Engagements
	Paiements

Investissements publics Enseignement supérieur

Au 15 septembre 2009 : engagé à 68%- Payé à 55%



Education nationale

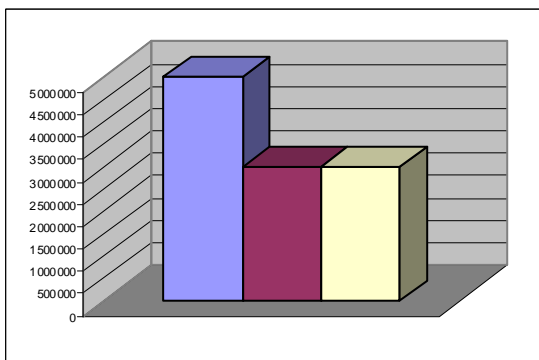
Enveloppe Plan de relance : 11,879 M €

4 sous-actions :

- sécurisation des établissements d'enseignement supérieur
- immobilier universitaire
- logements étudiants
- équipement numérique des écoles rurales

Engagées à 72 %

Payées à 53 %






Education nationale –Plan Campus

Enveloppe du Plan de relance : 5 000 000 M €

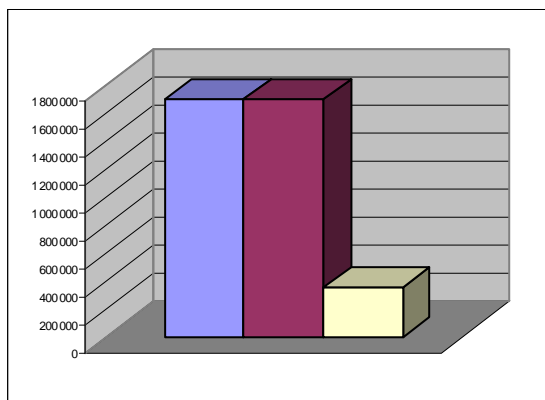
Engagée et payée à 60%

Légende :

	Enveloppe Plan de relance
	Engagements
	Paiements

Investissements publics Patrimoine

Au 15 septembre 2009 : engagé à 64 % - Payé à 18 %



Culture

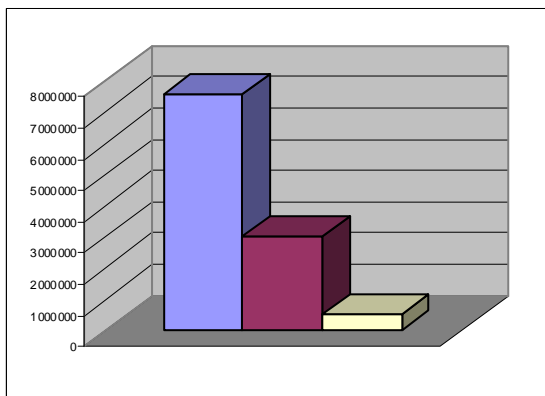
Enveloppe Plan de relance : 1,695 M €

9 opérations (cathédrales, grands monuments, patrimoine des communes)

Engagées à 100 %

Payées à 21 %

.



Etat exemplaire

Enveloppe Plan de relance : 7,613 M €




32 opérations de rénovation et de mise en accessibilité

1 volet : audit énergétique en cours de lancement

Engagées à 40 %

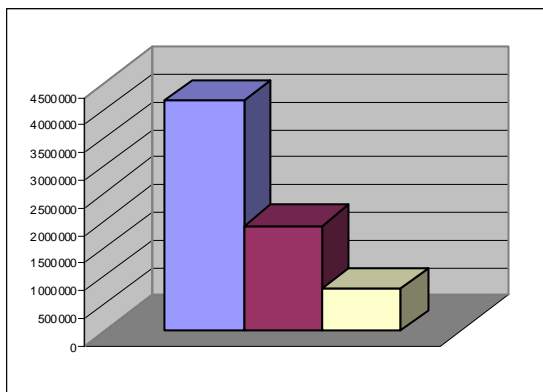
Payées à 7 %

Légende :

	Enveloppe Plan de relance
	Engagements
	Paiements

Investissements publics Patrimoine

Au 15 septembre 2009 : engagé à 64% - Payé à 18%



Justice

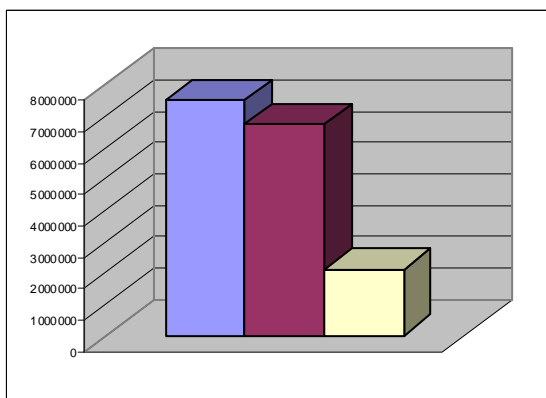
Enveloppe du Plan de relance : 4,173 M €

3 sous-actions :

- rénovation des établissements pénitentiaires
- rénovation des palais de justice
- construction d'un CSL à Seysses

Engagées à 46 %

Payées à 18%



Défense (immobilier)

Enveloppe du Plan de relance : 7,530 M €

Engagée à 89 %

Payée à 28 %

Légende :



Enveloppe Plan de relance

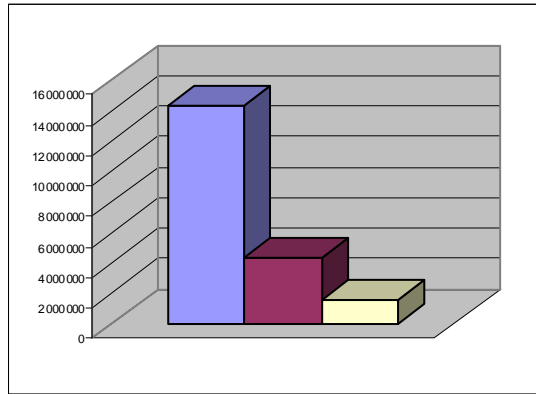


Engagements



Paiements

Investissements publics



Santé

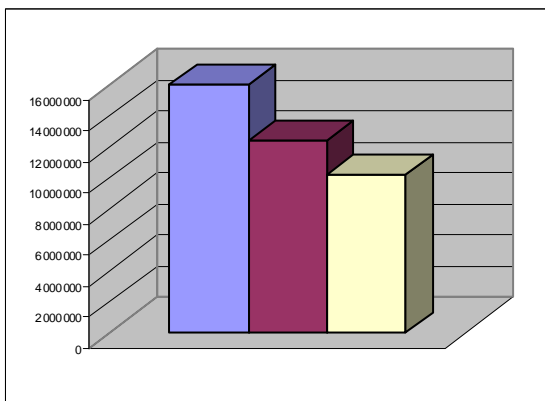
Enveloppe du Plan de relance : 14,342M €

3 sous-actions :

- sécurisation des établissements hospitaliers
- rénovation de l'établissement médico-social de Bonnefont
- construction d'une unité pour malade difficile à Albi

Engagées à 30 %

Payées à 11 %



Grandes entreprises

Enveloppe du Plan de relance : 15,992 M €

Engagée à 77 %

Payée à 63 %

Légende :



Enveloppe Plan de relance



Engagements



Paiements